

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.11.099.B

**Conservatoire Gabriel
Fauré : demande de
subvention auprès du
département de la
Charente**

LE NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au Centre socio culturel et sportif Effervescentre - Salle du Berguille 3 route du sergent Sourbé à ROULLET SAINT ESTEPHE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **03 novembre 2017**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Michel BUISSON, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Vincent YOU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.11.099.B**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE**

Par délibération n°13 du 28 janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'école nationale de musique, de danse et de théâtre devenue en 2007 Conservatoire à rayonnement départemental Gabriel FAURE.

Le conservatoire a pour mission depuis plusieurs années de répondre à une double vocation : démocratiser l'accès aux pratiques artistiques et favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants, l'enseignement d'une pratique vivante aux jeunes et aux adultes, la formation de futurs amateurs et professionnels.

La saison 2016/2017 a compté 962 élèves qui se répartissent comme suit :

- Elèves issus de GrandAngoulême : 860 soit 89,5 %,
- Elèves issus du département : 87 soit 9 %,
- Elèves hors département : 14 soit 1,5 %,

Considérant ainsi que 98 % des élèves inscrits au conservatoire sont originaires du département, le conservatoire Gabriel Fauré sollicite une subvention de fonctionnement à hauteur de 23 865 € au titre de l'année 2016-2017.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter auprès du Département de la Charente une subvention de fonctionnement pour l'année scolaire 2016/2017.

D'IMPUTER la recette au budget principal -article 747301 - rubrique 3111.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

13 novembre 2017

Affiché le :

13 novembre 2017